

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

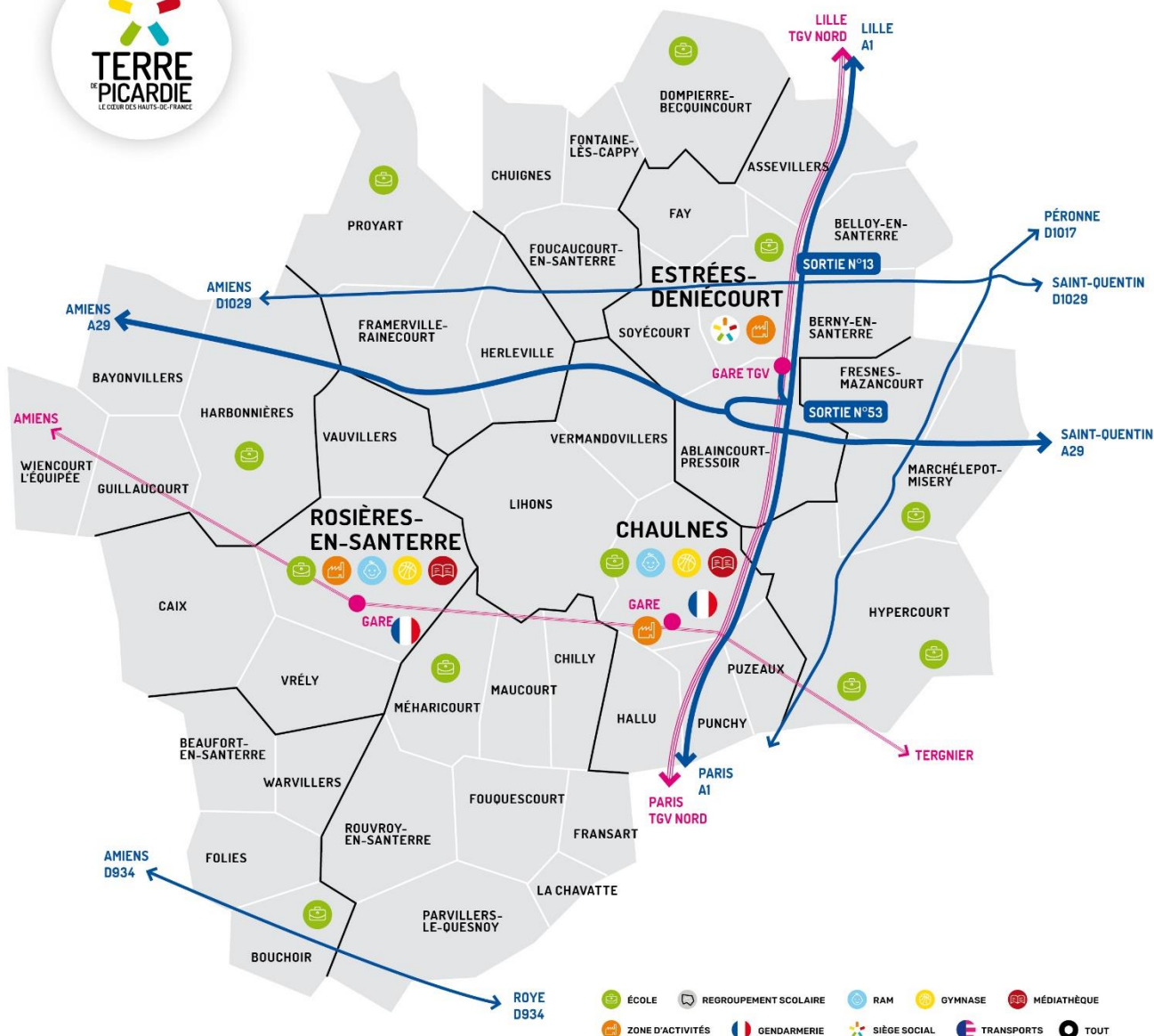


Préambule :

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement Public de Coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres accompagné du Compte Administratif avant le 30 septembre.

Ce document retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2022.

LE TERRITOIRE



43 communes



18 504 habitants



296 km²

62 hab /km²

L'EXECUTIF



Président : Philippe CHEVAL



1^{er} Vice-président
Bruno ETEVE



2^{ème} Vice-présidente
Annick MARECHAL



3^{ème} Vice-président
Hervé TRIENTZ



4^{ème} Vice-président
Jean-Claude LOUVET



5^{ème} Vice-président
Thierry LINEATTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ABLAINCOURT-PRESSOIR

DOMONT	Dany	Délégué titulaire
BOUREL	Didier	Délégué suppléant

ASSEVILLERS

JACOB	Didier	Délégué titulaire
LEROUGE	Patrice	Délégué suppléant

BAYONVILLERS

PALPIED	Xavier	Délégué titulaire
MARMIGNON	Jeanine	Délégué suppléant

BEAUFORT EN SANTERRE

COQUART	Arnaud	Délégué titulaire
DAUMONT	Didier	Délégué suppléant

BELLOY EN SANTERRE

POTIER	Laurent	Délégué titulaire
DIAS	Mickaël	Délégué suppléant

BERNY EN SANTERRE

LEROY	Francis	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
LEROUX	Marie-Françoise	Délégué suppléant

BOUCHOIR

CRAPPIER	Magali	Délégué titulaire
GRAUX	Pierre	Délégué suppléant

CAIX

SCRIBE	Sabine	Délégué titulaire
SACLEUX	Jean-Claude	Délégué titulaire

CHAULNES

LINEATTE	Thierry	Délégué titulaire
LATAPIE-COPE	Nadège	Délégué titulaire
GANCE	Benoît	Délégué titulaire
LEBRUN-MERLIN	Anne	Délégué titulaire
CHEVAL	Philippe	Délégué titulaire

CHILLY

PECHON	Denis	Délégué titulaire
FRETON	Guylaine	Délégué suppléant

CHUIGNES

GORLIER	Francis	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CARPENTIER	David	Délégué suppléant

DOMPIERRE-BECQUINCOURT

MAILLARD	Jean-Luc	Délégué titulaire
BAILLON	Martine	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>

ESTREES-DENIECOURT

GUILLEMONT	Gérard	Délégué titulaire
DEBAISIEUX	Jean-Pierre	Délégué suppléant

FAY

ETEVE	Bruno	Délégué titulaire
VANYSACKER	Xavier	Délégué suppléant

FOLIES

KACZMAREK	Pierre	Délégué titulaire
VOIRIN	Martine	Délégué suppléant

FONTAINE LES CAPPY

NORMAND	Joseph	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
NORMAND	Aline	Délégué suppléant

FOUCAUCOURT EN SANTERRE

DELAFORGE	Christian	Délégué titulaire
FLORIN	Philippe	Délégué suppléant

FOUQUESCOURT

CAZÉ	Jean-Noël	Délégué titulaire
DURIER	Christian	Délégué suppléant

FRAMERVILLE RAINECOURT

AVENEL	Jean-Philippe	Délégué titulaire
KOENIG	Frédéric	Délégué suppléant

FRANSART

NIETO	Raymond	Délégué titulaire
DEVAUX	Cathy	Délégué suppléant

FRESNES MAZANCOURT

NEVOU	Corinne	Délégué titulaire
DEWITASSE- THEZY	Hélène	Délégué suppléant

GUILLAUCOURT

KUSNIERAK	Ludovic	Délégué titulaire
DESMARQUET	François Xavier	Délégué suppléant

HALLU

VALLEE	Patrice	Délégué titulaire
GOMEZ	Éric	Délégué suppléant

HARBONNIERES

SCIASCIA	Georgette	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CHOUKAIR	Chris	Délégué titulaire
COUSIN	Rachel	Délégué titulaire
VENTELON	Régis	Délégué titulaire

HERLEVILLE

VANNEUFVILLE	Vincent	Délégué titulaire
LEBRUN	Louis	Délégué suppléant

HYPERCOURT

LEBRUN	Christian	Délégué titulaire
PATTE	Ludovic	Délégué titulaire

LA CHAVATTE

FLEURY	Mauricette	Délégué titulaire
VERQUEREN	Karine	Délégué suppléant

LIHONS

BILLORE	Robert	Délégué titulaire
HANOCQ	Michel	Délégué suppléant

MARCHELEPOT - MISERY

POTEL	Didier	Délégué titulaire
SEGARD	Jacques	Délégué suppléant

MAUCOURT

MASSIAS	Fabrice	Délégué titulaire
POIDEVIN	Antoine	Délégué suppléant

MEHARICOURT

FOURNET	Claire	Délégué titulaire
MOREAUX	Jean	Délégué suppléant

PARVILLERS LE QUESNOY

BALCONE	Christian	Délégué titulaire
GRARDEL	Jean-Louis	Délégué suppléant

PROYART

LOUVET	Jean-Claude	Délégué titulaire
DECROIX	Sylvie	Délégué titulaire

PUNCHY

MESSIO	Didier	Délégué titulaire
POTEL	Jérôme	Délégué suppléant

PUZEAUX

RAMECKI	Jean-Louis	Délégué titulaire
POTIER	Thérèse	Délégué suppléant

ROSIERES EN SANTERRE

MAILLE-BARBARE	Françoise	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
CAUCHOIS	Alain	Délégué titulaire
LELEU	Maryse	Délégué titulaire
SCHNÉBLÉ	Xavier	Délégué titulaire
PIOCHE	Dany	Délégué titulaire
TRIENTZ	Hervé	Délégué titulaire
PROOT	Éric	Délégué titulaire
ROUVROY	Chantal	Délégué titulaire

ROUVROY EN SANTERRE

BROQUET	Jérôme	Délégué titulaire
DELIGNIERES	Pierre	Délégué suppléant

SOYECOURT

MAILLE	Luc	Délégué titulaire - <i>Membre du Bureau Communautaire</i>
COMMUN	Hélène	Délégué suppléant

VAUVILLERS

MARECHAL	Annick	Délégué titulaire
FERREIRA	Sophie	Délégué suppléant

VERMANDOVILLERS

BEAUFILS	Christian	Délégué titulaire
HANOCQ	Agnès	Délégué suppléant

VRELY

ADDE	Jean-Marie	Délégué titulaire
PRONNIER	Dominique	Délégué suppléant

WARVILLERS

GENEAU DE LAMARLIERE	Jean	Délégué titulaire
DECHERF	Xavier	Délégué suppléant

WIENCOURT L'EQUIPEE

CARON	Gérard	Délégué titulaire
TRIPET	Baptiste	Délégué suppléant

61 délégués titulaires
36 délégués suppléants
5 vice-présidents



6 conseils
communautaires

6 Bureaux communautaires



65 délibérations

32 décisions du Bureau
communautaire



72 décisions du
président

LES COMMISSIONS

Les propositions des commissions sont soumises à l'examen du Bureau qui statue sur leur présentation à l'ordre du jour du Conseil communautaire



Commission Développement économique et FISAC : 1

Commission EVD : 2

Commission Protection et mise en valeur de l'environnement : 3

Commission Péri-scolaire-Extrascolaire-Scolaire : 2

Commission Bâtiments-OPAH : 1 Bâtiments + 5 OPAH

Commission Culture-Vie associative-Tourisme- Pays d'Art et d'Histoire : 1

Commission Voirie et assainissement pluvial : 2

Commission d'Appel d'Offres : 11

Le Comité Social Territorial local

Conformément à l'article L. 251-5 du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et établissements publics employant au moins 50 agents sont dotés d'un Comité Social Territorial. En deçà de ce seuil, les collectivités territoriales et établissements publics relèvent du ressort du comité social territorial placé auprès du Centre de gestion.

Juin 2022 : Création d'un Comité Social Territorial local au **1^{er} janvier 2023**, l'effectif de Terre de Picardie apprécié au 1^{er} janvier 2022 étant de **126** agents

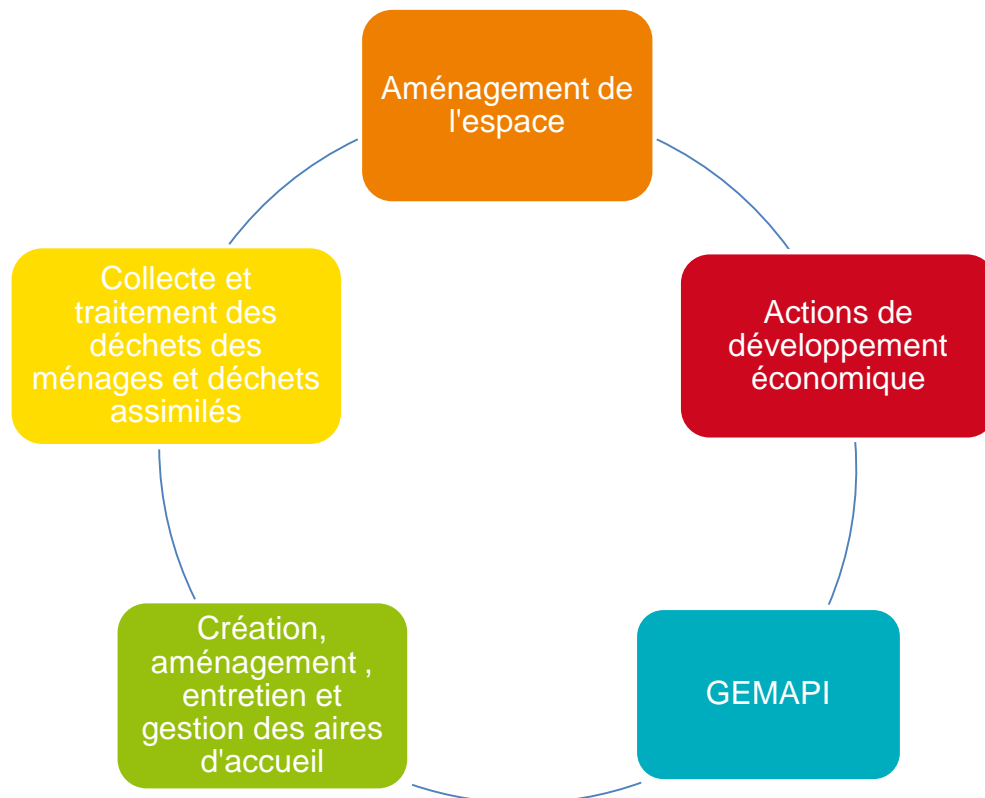
Le nombre de représentants titulaires du personnel est de **3** (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),

Le nombre de représentants titulaires du collège élus est de **3** (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants)

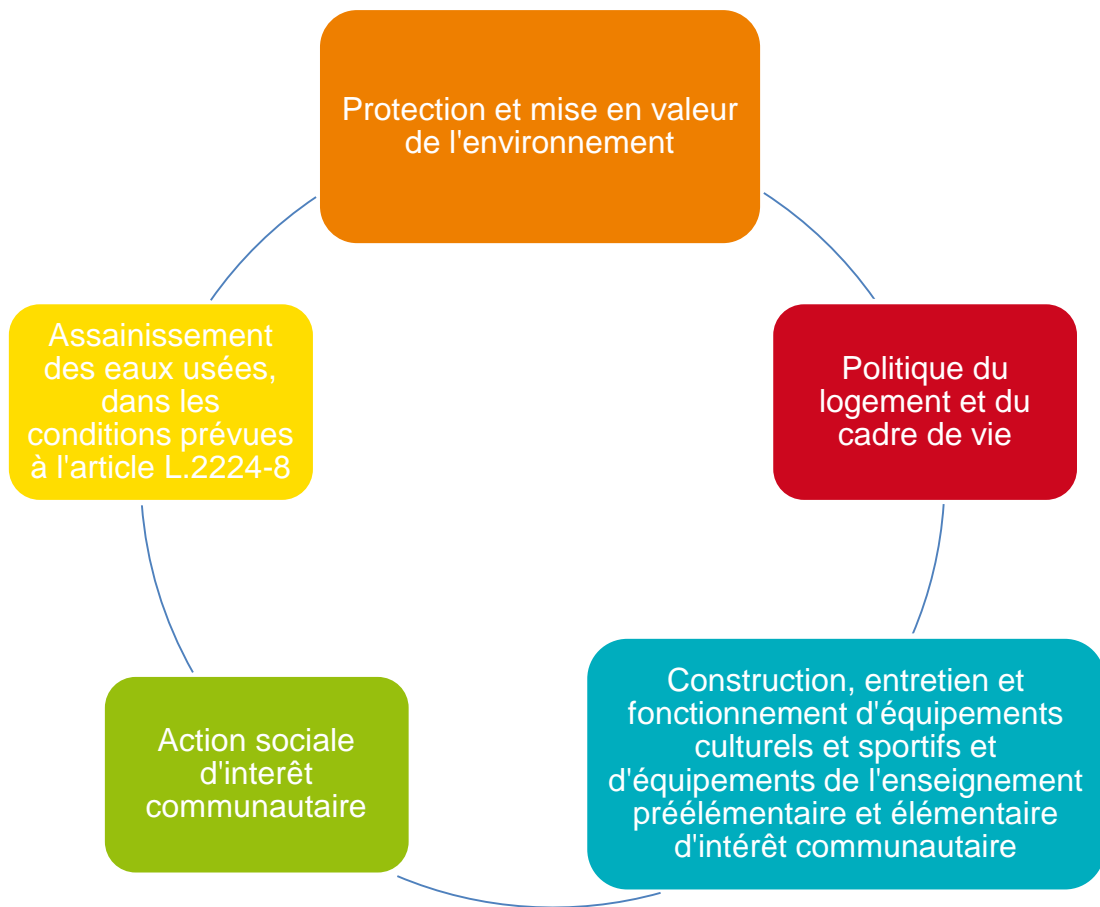
Décembre 2022 : Election par tirage au sort des représentants du personnel

LES COMPETENCES

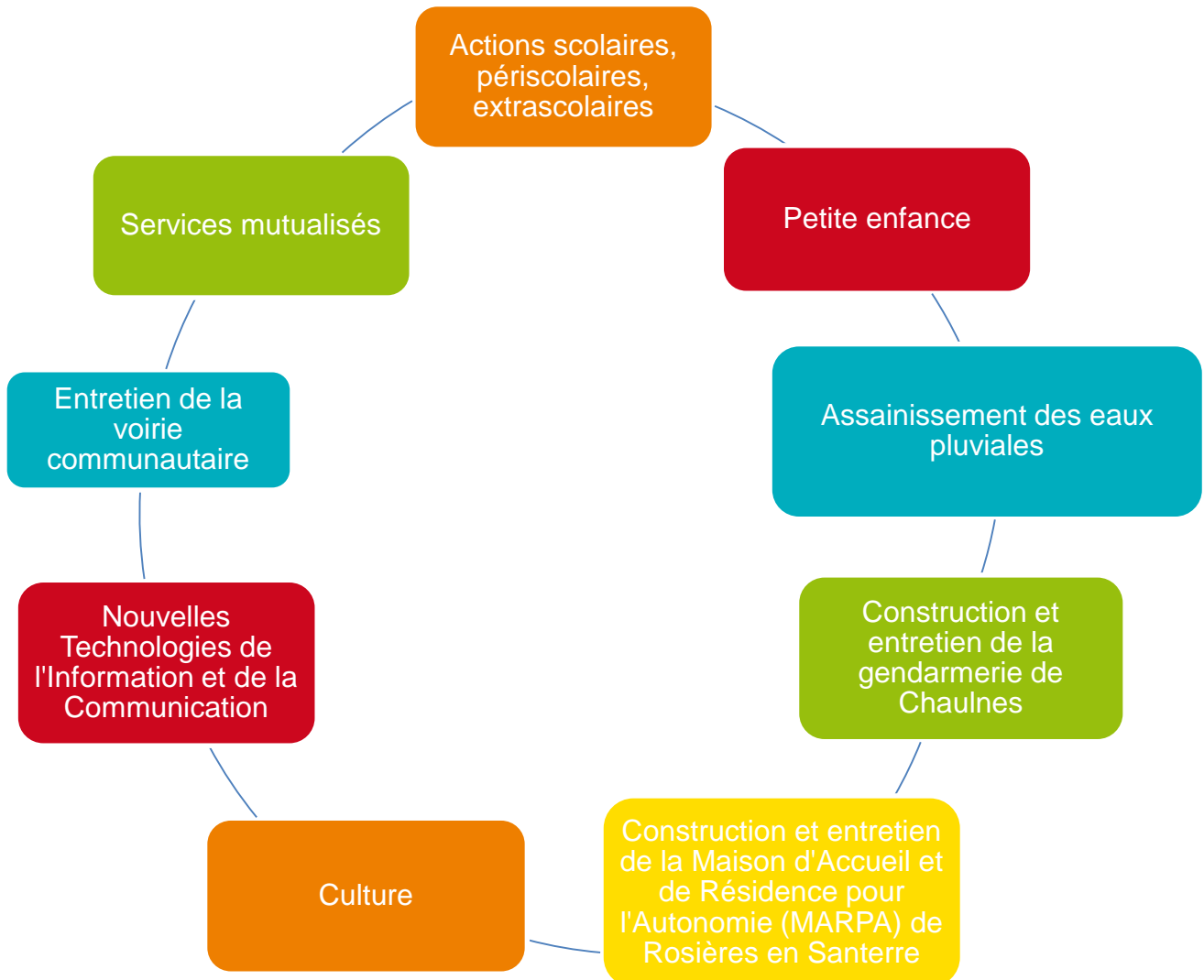
LES COMPETENCES OBLIGATOIRES



LES COMPETENCES OPTIONNELLES



LES COMPETENCES FACULTATIVES



LES RESSOURCES HUMAINES



Philippe CHEVAL
Florence DEBRAY (jusqu'au 1^{er} juillet 2022)
Mireille DELIENNE (à partir du 14 juin 2022)
2 Assistants

En 2022



135 agents, **109** titulaires, **24** contractuels,
2 apprentis



1038 arrêtés du président
liés à la gestion du personnel



155 contrats de travail

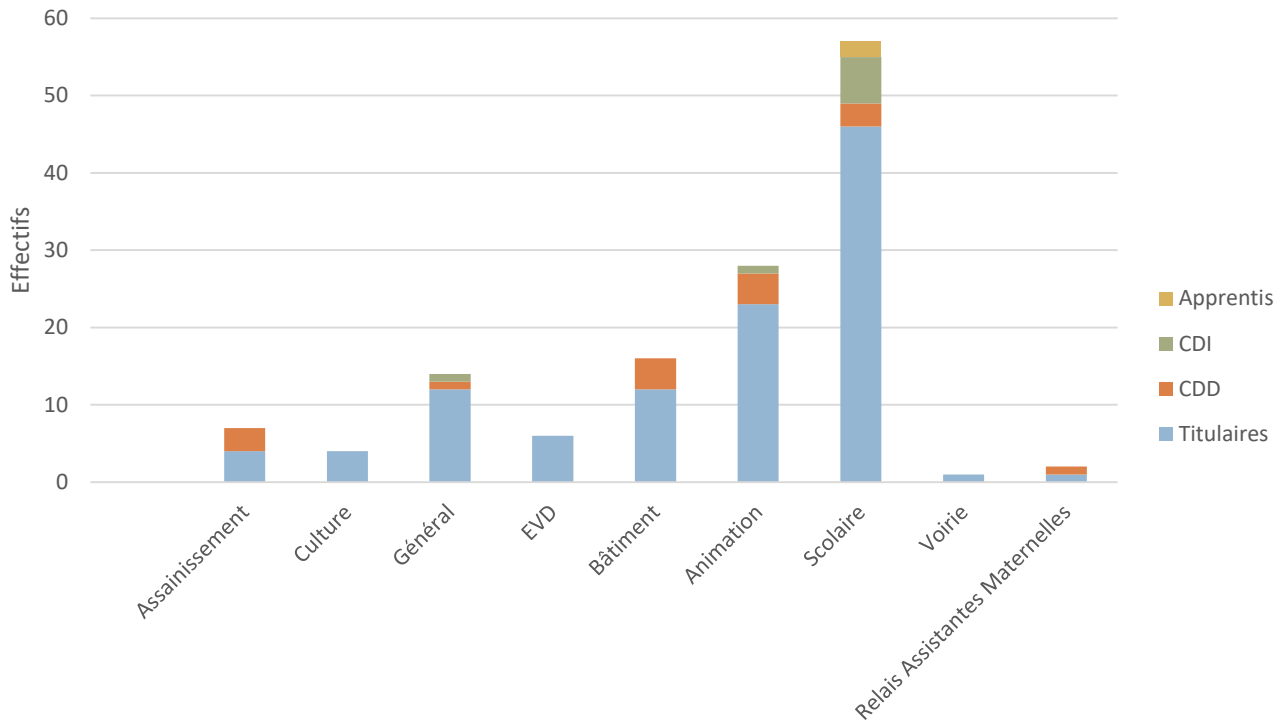


49 agents ont bénéficié d'au moins une action
de formation

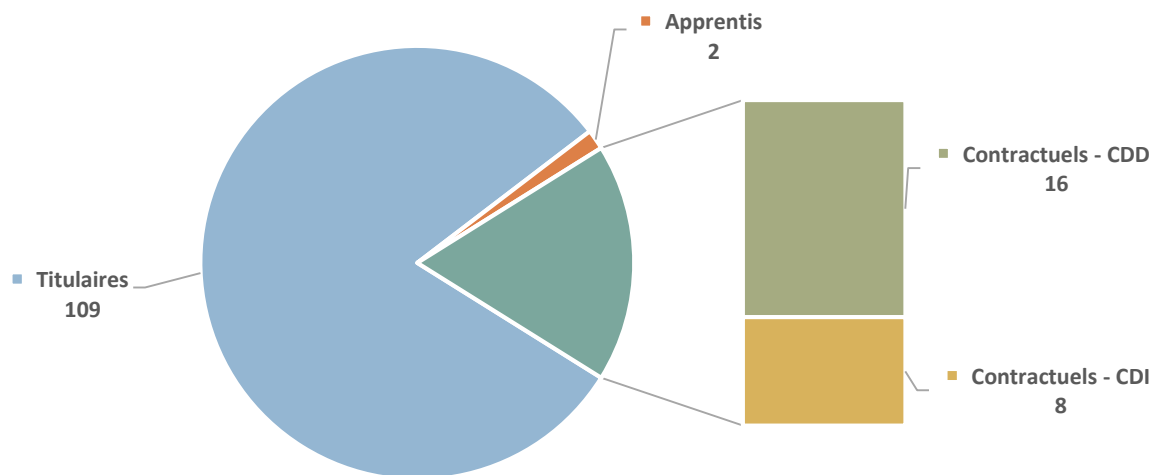


6 départs
3 mises en disponibilité, **2** retraites, **1** licenciement pour
inaptitude

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE ET TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL



REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CONTRAT DE TRAVAIL



LES FINANCES



Philippe CHEVAL
Alan MOLDER
1 Assistante

Les 3 budgets (budget principal, budget d'assainissement collectif et budget d'assainissement non collectif) ont été approuvés le 31 mars 2022

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.



Taxe Foncière Bâti	8.93 %.
Taxe Foncière non Bâti	25.07 %.
Cotisation Foncière des entreprises	11.38 %.
Fiscalités professionnelles de zone	23.08 %.
Fiscalité professionnelle éolienne.....	24.91 %.
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :	14.50 %.

Les taux des taxes n'ont pas connu d'évolution entre 2021 et 2022.

En 2022...

4 876 Mandats

3 385 Titres de recettes

BUDGET PRINCIPAL (CA)

Section de fonctionnement

D : 11 081 755 €

R : 12 471 151 €

Excédent : 1 389 396 €

Section d'investissement

D : 3 458 899 €

R : 5 526 145 €

Excédent : 2 067 246 €

BUDGET SPAC (CA)

Section de fonctionnement

D : 1 988 423 €

R : 1 968 007 €

Déficit : 20 416 €

Section d'investissement

D : 1 274 595 €

R : 1 024 092 €

Déficit : 250 503 €

BUDGET SPANC (CA)

Section de fonctionnement

D : 40 290 €

R : 54 652 €

Excédent : 14 362 €

Section d'investissement

D : 0 €

R : 4 833 €

Excédent : 4 833 €

LES MARCHES PUBLICS



Philippe CHEVAL
Lydie UCHAR

En 2022....

Marchés inférieurs à 40 000 € HT

N° consultation	Intitulé	Date de notification
CONS2022-001	Etude de sol MISSION G2 dans le cadre de la construction des ateliers TDP	23/02/2022
CONS2022-002	Mission CT dans le cadre de la construction des ateliers TDP	22/02/2022
CONS2022-003	Construction préau école élémentaire de Estrées 5 lots	28/07/2022
CONS2022-005	Acquisition ensemble de tri pour les écoles	07/04/2022
CONS2022-006	Acquisition de capteurs CO2	23/02/2022
CONS2022-007	Mise en place d'aires de jeux dans les cours d'écoles de rosières maternelle et Méharicourt	30/05/2022
CONS2022-009	Achat de matériel de cuisine pour divers cantines (fourniture et pose)	21/06/2022
CONS2022-010	Mission maîtrise d'œuvre pour l'exécution des travaux neufs de voirie 2022	21/06/2022
CONS2022-011	Marché pour la réalisation d'entretien divers de nettoyage et de réparation des ouvrages d'assainissement pluvial sur le territoire de TERRE DE PICARDIE <i>Faisant suite à l'infructuosité des lots 2 à 4 du marché n°2022-0008</i> 3 lots	26/09/2022
CONS2022-013	Etude de sol sur la voirie de la ZAC de Haute Picardie	12/09/2022
CONS2022-014	Marché de travaux pour la construction de la déchèterie - Lot n°8 menuiseries extérieures (consultation suite à l'infructuosité)	18/10/2022
CONS2022-015	Assurances DO et TRC – Construction des Ateliers techniques TDP	23/01/2023
CONS2022-016	Acquisition des chèques Cadeaux 2022	04/10/2022

Marchés supérieurs à 40 000 € HT

N° de marché	Intitulé	Date de notification
2022-0001	Mission maîtrise dans le cadre des travaux de rénovation énergétique et de mise en conformité du RPC de Méharicourt	15/03/2022
2022-0002	Marché de mise à disposition de contenant, transport et traitement des déchets de la déchèterie TDP 8 lots	07/06/2022 pour 3 lots 5 lots déclaration sans suite
2022-0003	Construction de la déchèterie de Rosières 5 lots	Lot N°1 : 07/06/2022 Lot N°3 : 03/08/2022 Lot N°4 : 29/08/2022 Lot N°5 : 12/09/2022 Lot N°2 : Déclaration sans suite
2022-0004	Marché de fauchage des voiries communautaires 2 lots	24/05/2022
2022-0005	Marché de Travaux neufs 2022 - bandes de roulement	01/07/2022
2022-0006	Marché de réception et traitement des déchets de la déchèterie TDP <i>Suite à la déclaration sans suite des lots n°1,2,3 et 7 du marché de mise à disposition de contenant, transport et traitement des déchets de la déchèterie TDP</i> 4 lots	12/07/2022
2022-0007	Marché de travaux pour la construction des ateliers techniques TDP 13 lots	26/09/2022
2022-0008	Marché pour la réalisation d'entretien divers de nettoyage et de réparation des ouvrages d'assainissement pluvial sur le territoire de TERRE DE PICARDIE 4 lots	Lot N°1 : 18/07/2022 Lot 2 à 4 Infructueux
2022-0009	Construction de la déchèterie de Rosières <i>Fait suite au lot n°2 déclaré sans suite</i> 5 lots	18/10/2022
2022-0011	Mission d'accompagnement à la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative sur le territoire de Terre de Picardie	27/02/2023
2022-0012	Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux énergétique et mise en accessibilité du gymnase intercommunal de Chaulnes	27/02/2023

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Philippe CHEVAL
Béatrice DAUDRE

En 2022....

- Commercialisation de la ZAC Haute Picardie



7 juin 2022 : le conseil communautaire délibère sur la vente de 2 terrains :

- Une parcelle de 49 670 m² à la société JMO.
- Une parcelle de 6 783 m² à la société Affinord face à la société Isolectra : ce projet sera abandonné compte tenu de la forte hausse des coûts de construction.

- **Plateforme logistique XXL**

Porteur du projet : Sté SH ABLAINCOURT

Surface du bâtiment : 100 000 m²

Mars 2022 : Démarrage des travaux



- **ZOLUX**

Porteur du projet : Sté IMMOTRIO

Activité : logistique

Septembre 2021 : Démarrage des travaux

Juillet 2022 : Fin des travaux



LES DECHETS



Annick MARECHAL
Samantha PONCHAUT
2 Gardiens de déchèterie
1 Agent de remplacement
1 Chauffeur PL (à partir de décembre)

En 2022....

- **Passage en régie du transport des bennes de certains flux de la déchèterie**

Suite à la forte hausse des coûts de transport des bennes de déchèterie, lors du renouvellement des marchés, Terre de Picardie a décidé de prendre en régie le transport des bennes de certains flux vers les centres de traitement, d'où l'acquisition d'un camion ampliroll et le recrutement d'un chauffeur PL

- **Achat d'un camion ampliroll d'occasion**



Montant : 25 000 € HT

- **Incendie à la déchèterie**

Dans la nuit du 10 au 11 mai 2022, un incendie s'est déclaré dans une benne « encombrant », à l'intérieur de la déchèterie.



Image « vidéo »

Terre de Picardie a été contrainte de fermer complètement le site quelques jours afin de mettre en place, à l'extérieur, une nouvelle organisation « en mode dégradé » permettant aux habitants de continuer à amener leurs déchets :



Création d'une plateforme pour les déchets verts (pour les gros apports en juillet /août)

Utilisation des 4 quais extérieurs pour les flux encombrants ; mobilier ; déchets verts

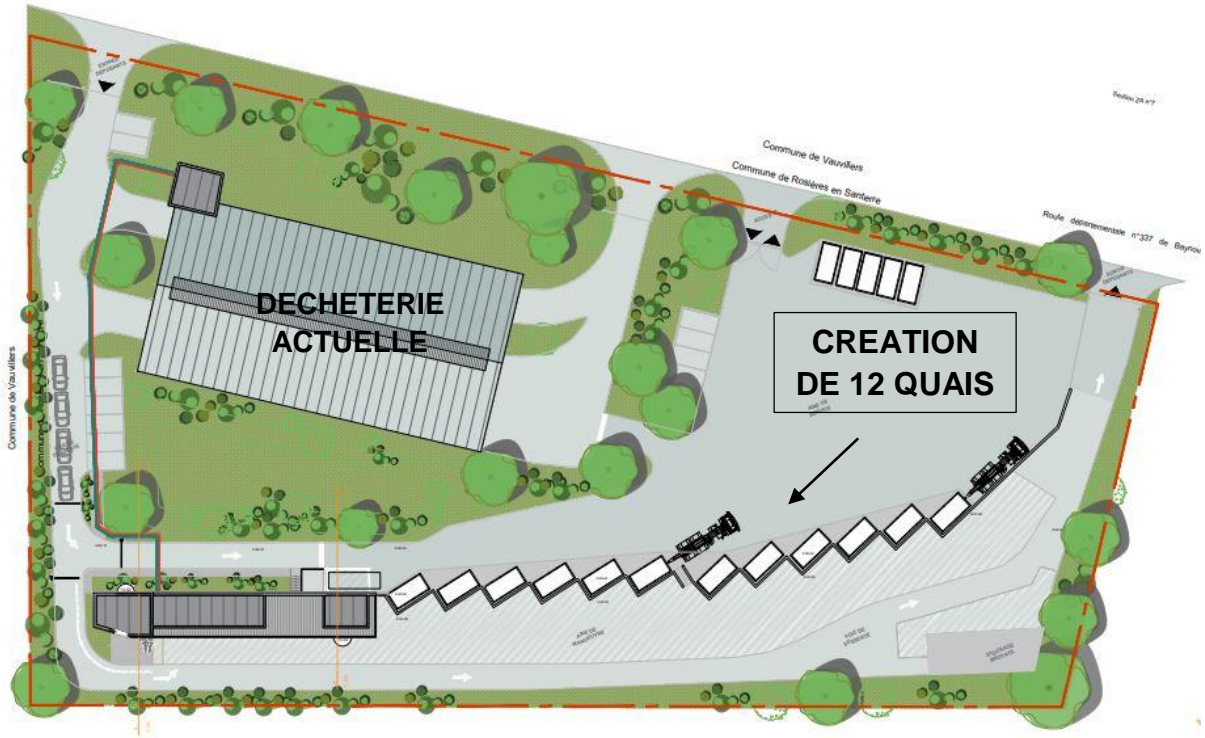
*Les bennes gravats, cartons et ferraille ont été déposées à même le sol
Cette situation a perduré jusqu'en décembre 2022.*



- **Réhabilitation de la déchèterie intercommunale**

Le démarrage des travaux de création de la nouvelle déchèterie, initialement prévu au 1^{er} semestre 2022, a été reporté à fin 2022 à la suite de l'incendie.

Esquisse de la future déchèterie :





- **La Tarification incitative**

Après avoir étudié, en 2021, les différents scénarios possibles de tarification incitative, le conseil communautaire a voté, le 20 janvier 2022 la mise en place d'une TEOM incitative, à la levée, sur les OMR.

Ecogéos a finalisé l'étude en avril 2022 avec une présentation du planning et de l'organisation pour une mise en œuvre effective, d'un plan d'actions et des travaux préparatoires, etc... pour le bon déroulement de l'opération.

Une consultation a été lancée, en décembre 2022, pour recruter un AMO pour accompagner la collectivité dans la mise en œuvre de cette tarification.

- **Conteneurs à verre**

En 2019, Terre de Picardie a lancé un marché pour remplacer les anciennes colonnes à verre, à raison de 25 colonnes/ an.

En 2022, **25** nouvelles colonnes ont ainsi été mises en place.

Tout le territoire possède désormais un ou plusieurs nouveau(x) container(s).

Rapport d'activités complet en annexe

L' ASSAINISSEMENT



Hervé TRIENTZ
Magali FAIT
1 Assistante (50%)
1 Agent SPANC
4 Agents

Service Public d'Assainissement Collectif

Objectifs et missions :

Assurer la collecte et le traitement des eaux usées afin de préserver l'environnement, au meilleur coût.

En 2022....

4 690 ml de curages

415 664 m³ d'eaux usées traitées (+174 112 m³ avec la DSP de Chaulnes)

20 322 m³ de boues épandues (avec des contraintes COVID et surcoûts)

1794 analyses

104 diagnostics contrôlent de raccordement

Pour rappel, une astreinte technique est mise en place pour faire face aux urgences les nuits et week-ends pour les communes en assainissement collectif 24/24h - 7/7j

Janvier : Lancement de l'étude diagnostique des systèmes d'assainissement pour un montant de **615 360 € HT** – Bureau retenu IRH Ingénierie/ALTEREO

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Objectifs et missions :

Conseiller les propriétaires et assurer le contrôle régulier des installations autonomes afin de préserver la qualité des eaux souterraines.

En 2022....

23 projets d'assainissement instruits

10 chantiers d'assainissement vérifiés

79 visites pour les ventes immobilières

Suite au départ de l'agent en place, une prestation de service de 3 mois a été réalisée par l'entreprise HYDRA. Le nouvel agent a pris ses fonctions en octobre.

LES BATIMENTS



Bruno ETEVE
Lydie UCHAR
Jérôme CARON
9 Agents



34 sites

gérés et entretenus, soit **26 608 m²**

En 2022....

Les principaux projets de construction réalisés

↳ Extension du RPC D'Estrées Deniécourt

Démarrage des travaux : mai 2021

Réception des travaux : Fin mars 2022

Montant total du projet : 1 126 300 € HT

(Toutes dépenses confondues)

Montant subventions : 834 113 € soit 74 %

↳ Construction d'un préau à l'école élémentaire d'Estrées Deniécourt

Démarrage des travaux en septembre 2022

Réception des travaux : Fin décembre 2022

Montant total du projet : 103 630 € TTC

(Toutes dépenses confondues)

↳ Construction des ateliers techniques de Terre de Picardie

Démarrage des travaux en octobre 2022

Réception des travaux : Fin juin 2023

Montant total du projet : 1 239 000 € HT (Toutes dépenses confondues)

Montant subventions sollicitées : 363 000 € soit 29 %



Les principaux travaux réalisés en externe

- ↳ **Ecole maternelle de Rosières** : Réfection d'une partie des sanitaires (changement des équipements sanitaires et peinture) : 7 950 €
 - ↳ **Remise aux normes électriques et incendie** à la suite du passage du bureau de contrôle sur l'ensemble des bâtiments : 12 500 €
 - ↳ **Remplacement du matériel de cantine défectueux** à la suite de la vérification annuelle : 39 626 €
 - ↳ **Sécurisation de la médiathèque de Chaulnes** : Installation d'une clôture sur le muret : 2 764 €
 - ↳ **Sécurisation du gymnase de Chaulnes**
Installation d'une clôture côté champs : 2 520 €
 - ↳ **Remplacement de la chaudière du groupe scolaire de Chaulnes** : 69 736 €
 - ↳ **Installation de 2 aires de jeux à l'école de Rosières maternelle et Méharicourt** : 36 500 €
 - ↳ **Modification des lavabos des sanitaires de l'école élémentaire d'Estrées** : 12 786 €
- MARPA :
- ↳ **Remplacement des têtes thermostatique sur les radiateurs** : 4 848 €



Les services techniques

C'est en 2022...

↳ L'entretien et les dépannages techniques des bâtiments (plomberie, menuiserie, électricité)

↳ La réfection des peintures Ecole maternelle et primaire de Rosières , école de Marchepot , école de Bouchoir

↳ La création et remise en peinture des aires de jeux dans les écoles

↳ La création et préparation de bacs à plantation dans les écoles

↳ La remise en peinture de 2 logements à la MARPA

1 parc de
22 véhicules

L'entretien des espaces verts

↳ 27 600 m2 de gazon

↳ 330 ml de haies,

↳ 6 765 m2 de fauchage (Pôle haute Picardie)

↳ 16 cours d'écoles (balayage, désherbage, ramassage de feuilles...)

L'entretien des parterres fleuris, de la voirie, ramassage des déchets sur le Pôle Haute Picardie

Une veille 24/24h

Une astreinte technique est mise en place pour faire face aux urgences les nuits et week-ends

L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA PETITE ENFANCE

Le scolaire



Thierry LINEATTE
Aline LANGLET
1 Assistante
54 Agents
2 Apprenties CAP AEPE



1618 élèves

*dont 81 élèves
scolarisés hors territoire
(Le Quesnel)



11 écoles

74 classes

(dont 2 classes ULIS et 1
classe UEMA)

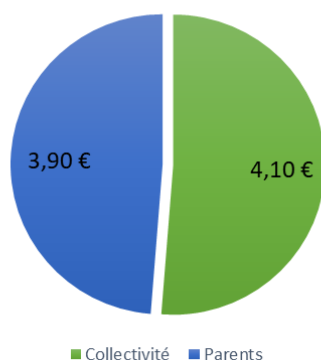


9 cantines

Fréquentées par 800
enfants/ jour
Soit 116 000 repas/an

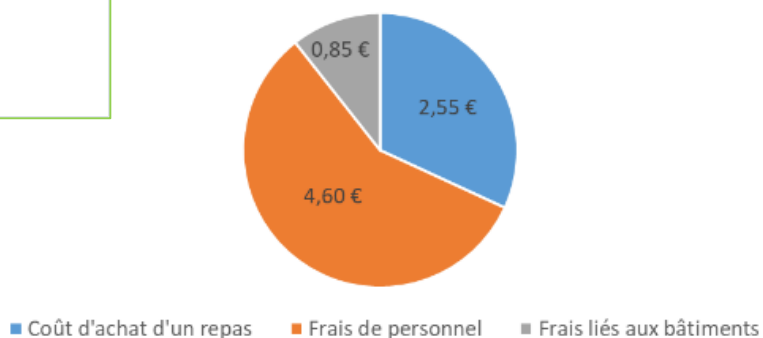
Changement des tarifs de cantine pour les familles
au 1^{er} septembre

Répartition de la prise en charge

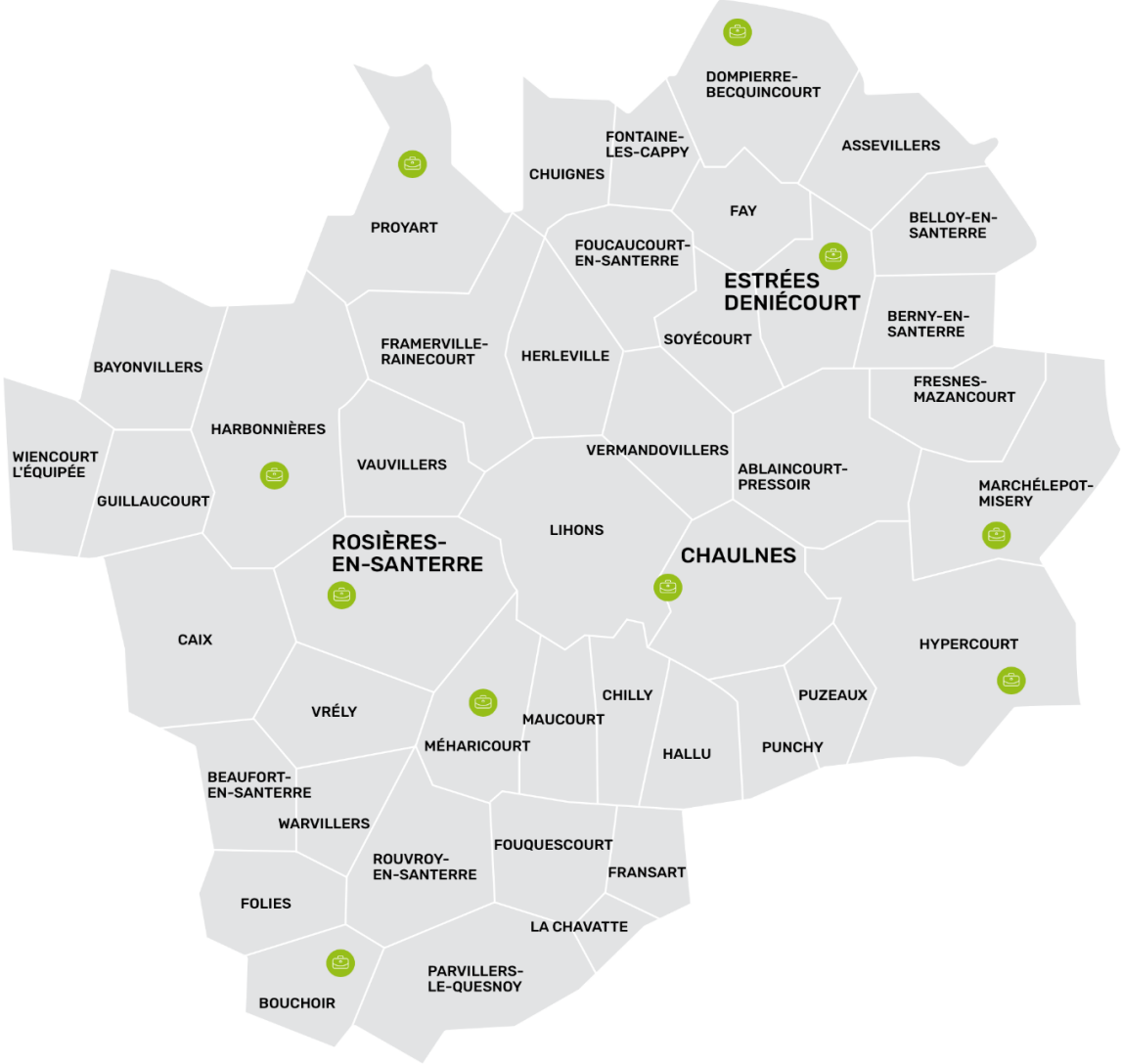


Quotient familial	Tarif
0 - 500	1 €
501 - 800	3,70 €
801 - 1300	3,80 €
1301 - 1500	4,00 €
1501 et plus	4,10 €

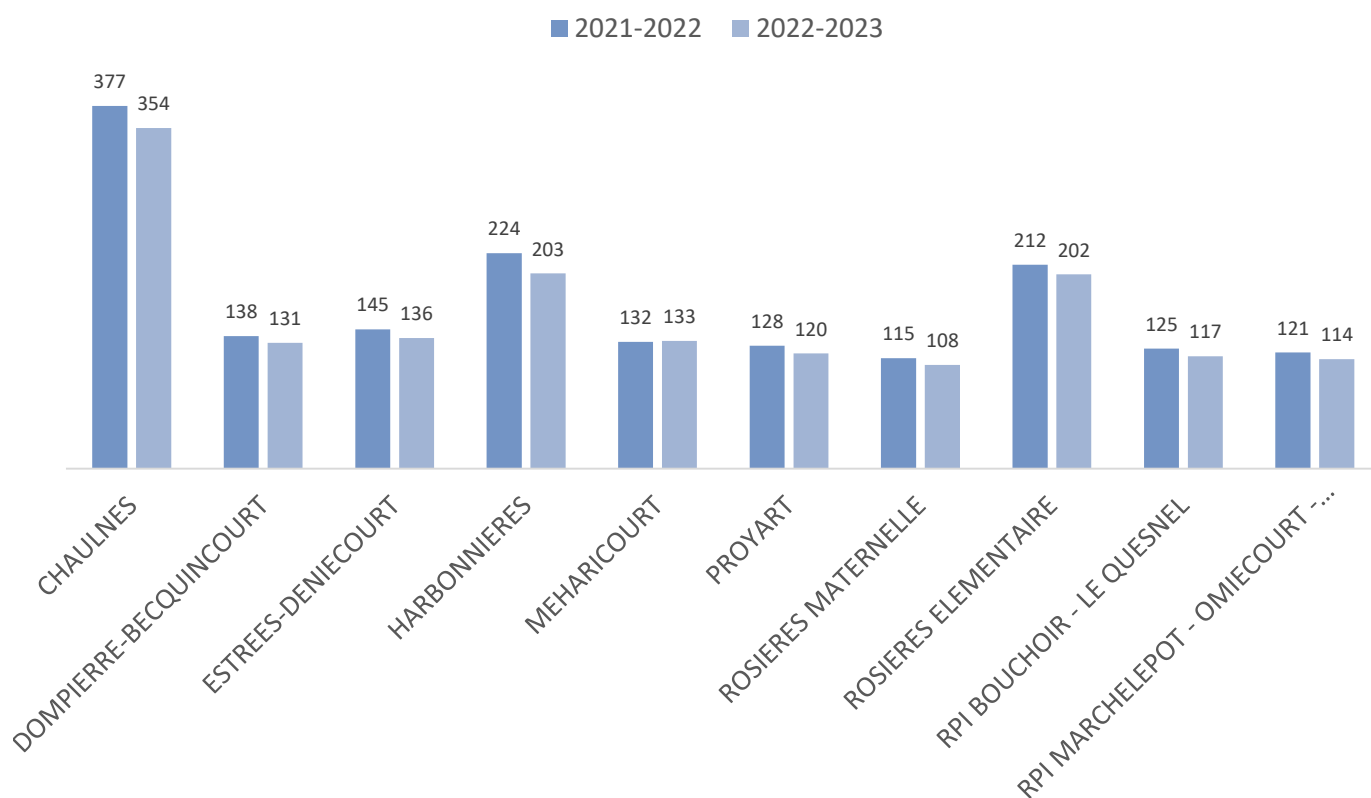
Coût réel d'un repas : 8 €



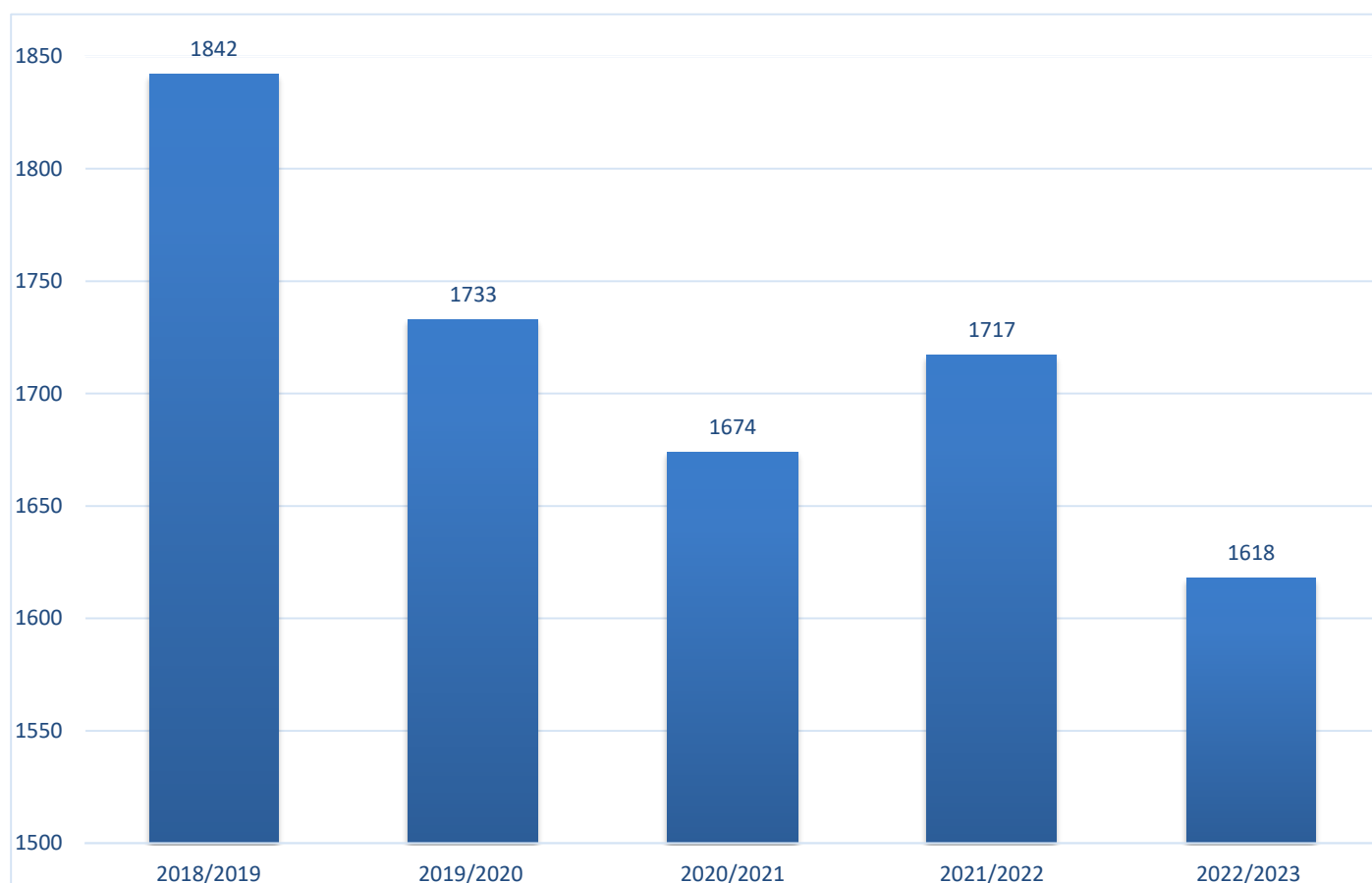
Cartographie des différentes écoles sur le territoire



Evolution des effectifs scolaires par école



Evolution des effectifs scolaires de 2018 à 2023

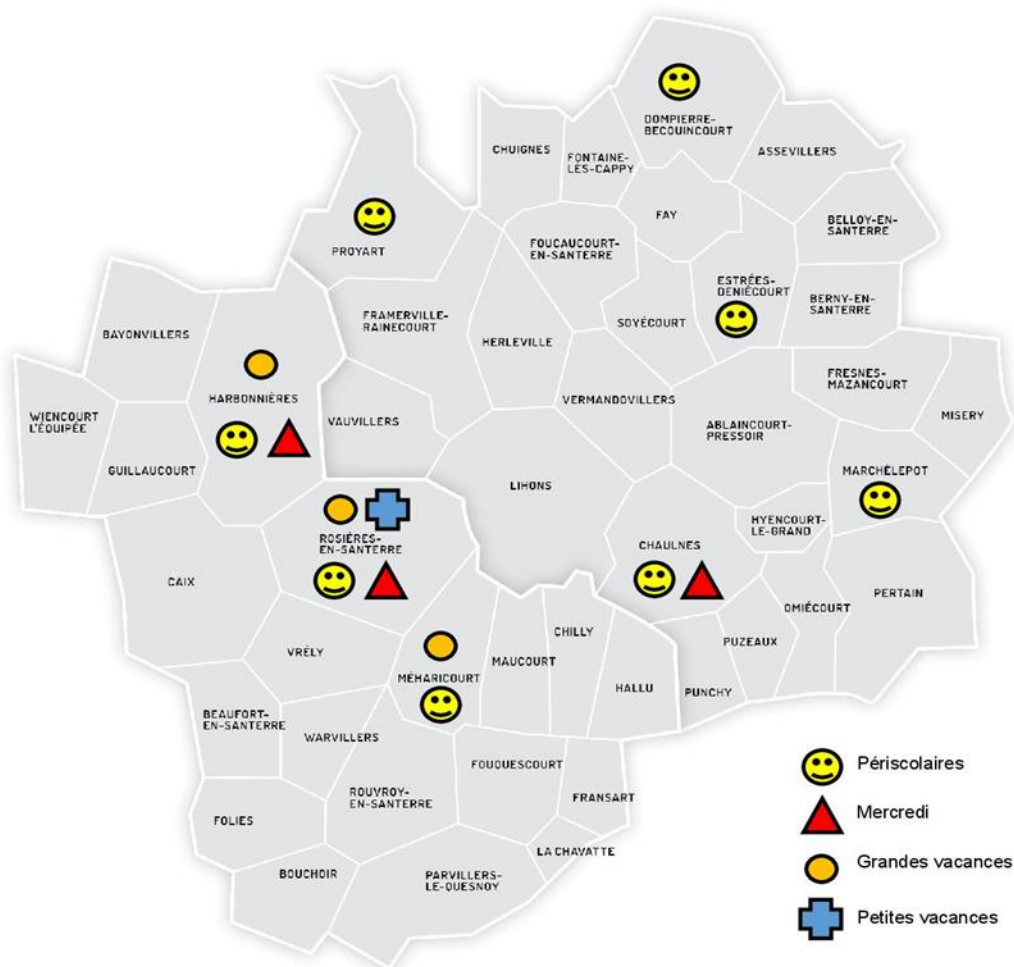


L'animation



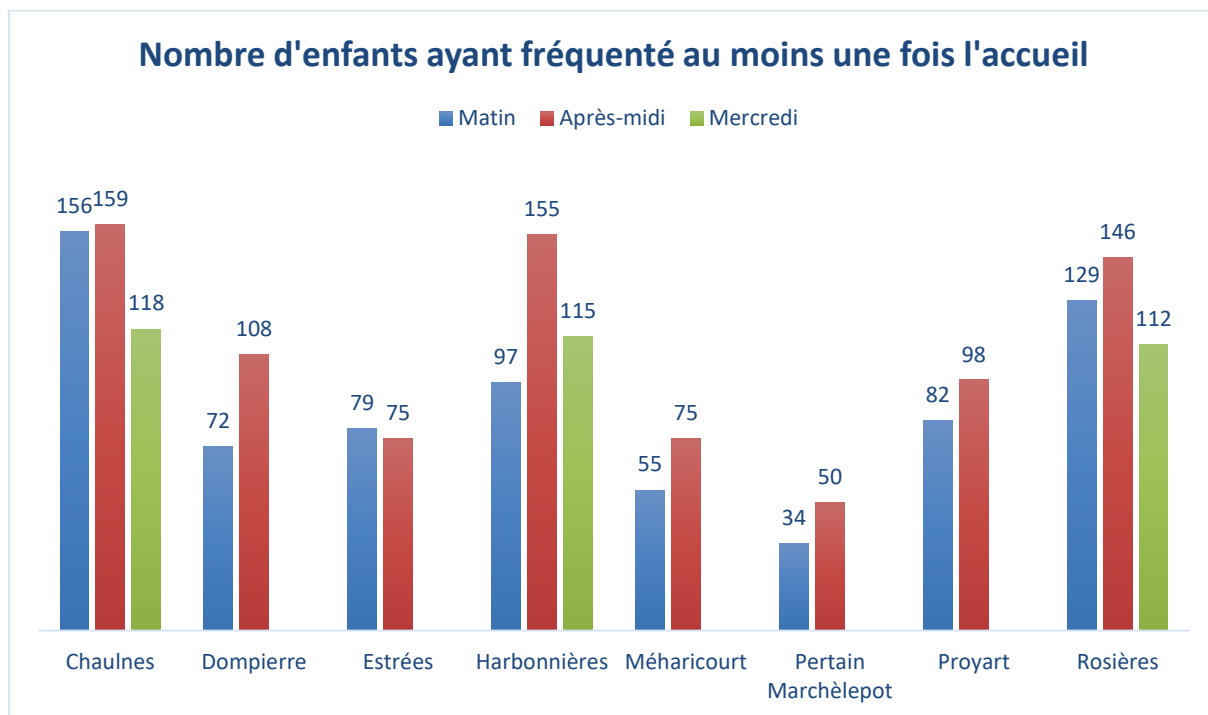
Thierry LINEATTE
Ludovic ANTIOCHUS
1 Assistante administrative
8 Directeurs
18 Animateurs (+des vacataires en fonction des besoins)

Cartographie des différents types d'accueils de loisirs sur le territoire

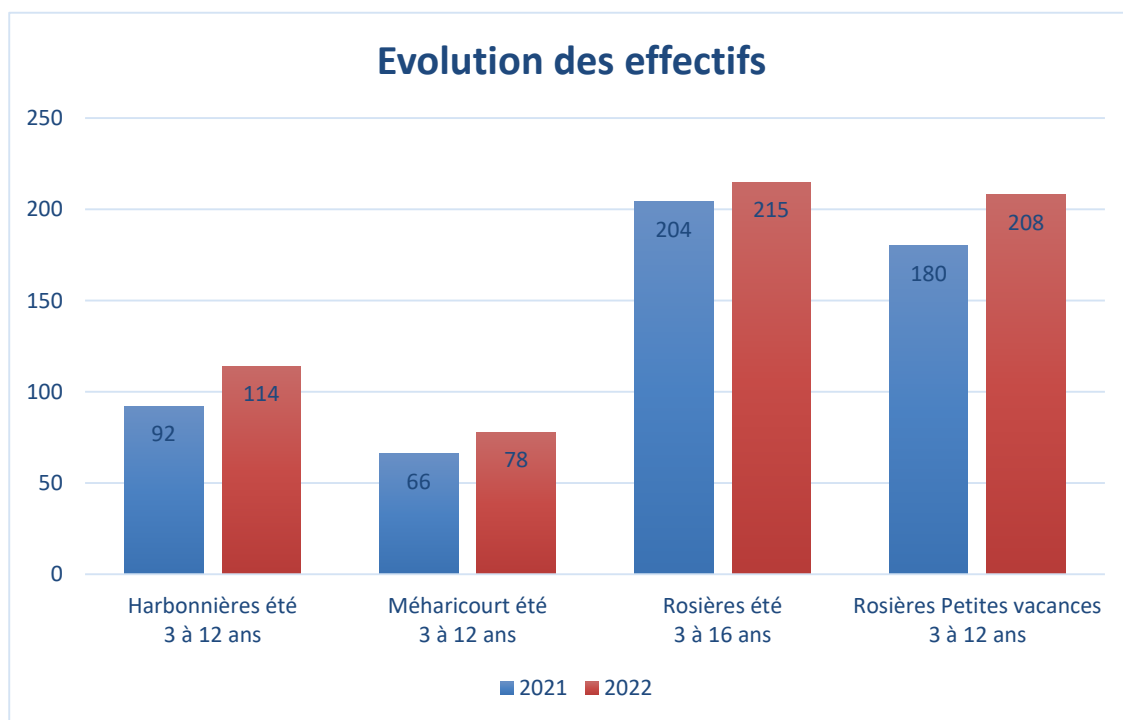


Statistiques des fréquentations

Accueils périscolaires et Accueils du mercredi



Accueils Extrascolaires
Petite et grande vacances



Le Relais Petite Enfance (RPE) - 2 sites Chaulnes et Rosières



Thierry LINEATTE
Séverine FARENEAU
Stéphanie MEZERAY

Sur le territoire Terre de Picardie :

- 538** familles avec un enfant de 0-2 ans
- 388** enfants accueillis par une assistante maternelle
- 98** assistantes maternelles actives
- 325** familles employant une assistante maternelle
- 1 054.84 €** salaire moyen des assistantes maternelles actives
- 419.92 €** coût mensuel moyen pour les parents

Données CAF-2021

1844 contacts :
appels téléphoniques,
rendez-vous, contacts par
mails et par les réseaux
sociaux

104 séances d'ateliers
d'éveil

10 activités extérieures
(parc, poney, balades ..)

Un partenariat avec :

- Les services de la **PMI**,
- Les médiathèques de Chaulnes et Rosières
- Le réseau parentalité
- Le réseau des RPE de la Somme
- Le service animation de Terre de Picardie pour le projet Reaap

LA CULTURE



Thierry LINEATTE
Catherine THERY
3 Agents

En 2022....



5 532 visites



27 854 prêts



891 lecteurs actifs



956 participants aux animations



Le RPE de Rosières et la Médiathèque de Rosières ont organisé **2** spectacles en commun afin de mutualiser les budgets et proposer plus de moments culturels à la population du territoire.

18 assistantes maternelles, **74** enfants et **14** familles ont participé à ces 2 spectacles

LE SERVICE NUMERIQUE



Philippe CHEVAL

Yannick GROGNOT

1 Assistant informatique

1 Agent Médiation Numérique

1 Agent d'Accueil de Proximité

En 2022....

La fréquentation dans les espaces de médiation numérique est :

295 consultations

196 initiations

200 accompagnements (Pole emploi, CAF...)

En dehors des espaces de médiation numérique :

10 séances sur la tablette numérique ont été proposées aux résidents de la MARPA

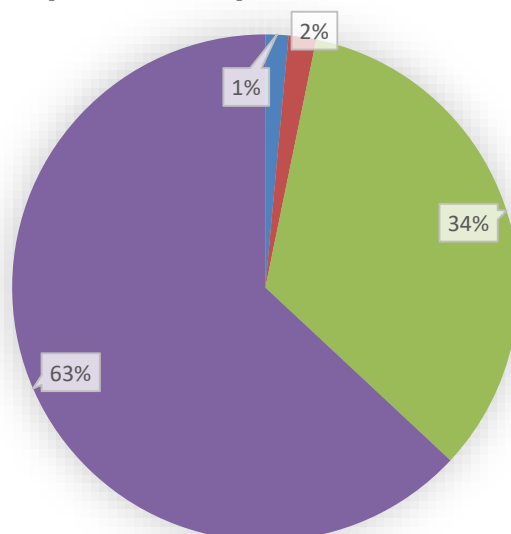


Salle de médiation numérique
Chaulnes



Salle de médiation numérique
Rosières-en-Santerre

Fréquentation par tranche d'âge



■ 0 à 18 ans ■ 19 à 40 ans ■ 41 à 60 ans ■ plus de 60 ans

Parc Informatique & Numérique de Terre de Picardie

C'est....



282 postes informatiques dont **187** pour le scolaire
113 tablettes dont **96** pour le scolaire



19 photocopieurs dont **14** pour le scolaire
18 imprimantes dont **4** pour le scolaire



5 écrans pour salle de réunion
4 vidéoprojecteurs

En 2022....

Achats de **2** équipements et renouvellement de **4** équipements interactifs (ENI- VPI) à destination des écoles d'Harbonnières, Dompierre-Becquincourt, Estrées-Deniécourt, Proyart et Chaulnes.

Nos écoles sont équipées de :



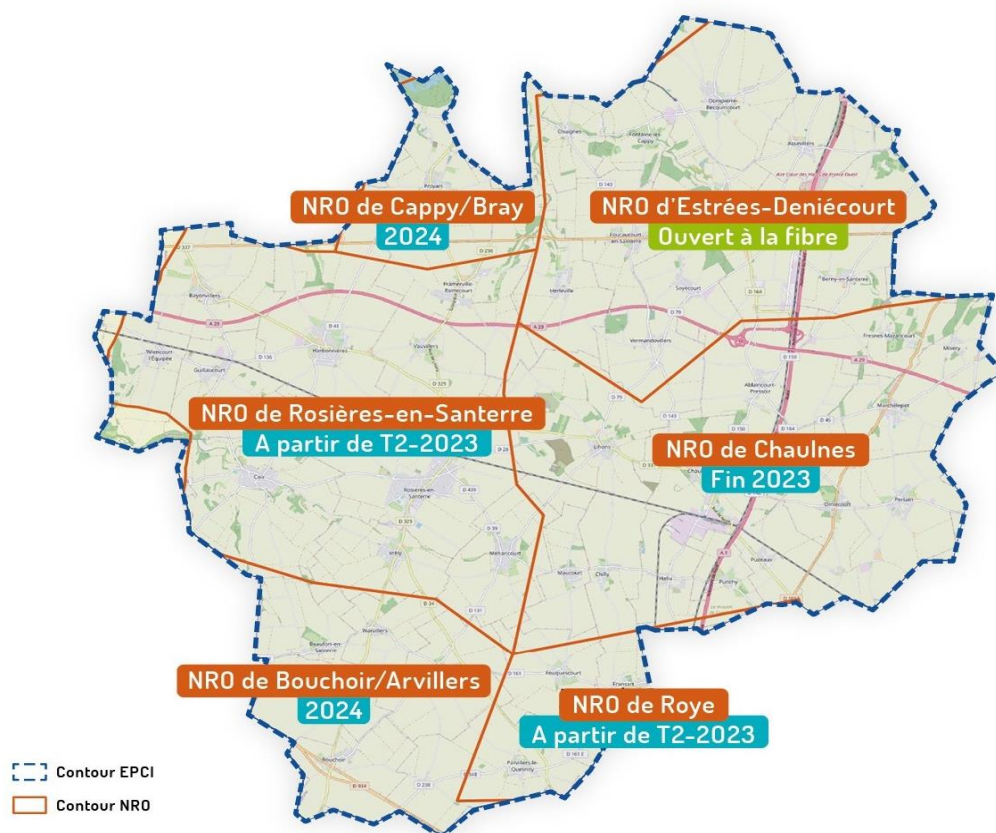
25 tableaux blancs interactifs
22 vidéoprojecteurs interactifs
15 écrans numériques interactifs

Déploiement de la fibre optique sur le territoire

A retenir

- Orange a annoncé la fermeture technique de son réseau historique cuivre qui interviendra progressivement à partir de **2023**, pour être achevée en **2030**.
- La fibre optique (FTTH) va se substituer au réseau historique en cuivre.

- Terre de Picardie contribue au financement de la fibre à hauteur de **1 482 060 €** pour **8 718** prises. En 2022, la contribution de Terre de Picardie pour les travaux de la fibre s'élève à **64 782 € TTC**



- **Le NRO d'Estrées-Deniécourt** regroupe les communes d'Assevillers, Belloy-en-Santerre, Berny-en-Santerre, Chuignes, Dompierre-Becquincourt, Estrées-Deniécourt, Fontaine-les-Cappy, Foucaucourt-en-Santerre, Herleville, Soyécourt, Vermandovillers et Fay.
- **Le NRO de Chaulnes** regroupe les communes d'Ablaincourt-Pressoir, Chaulnes, Chilly, Fresnes-Mazancourt, Hallu, Lihons, Marchelepôt-Misery, Maucourt, Hypercourt, Punchy et Puzeaux.
- **Le NRO de Roye** regroupe les communes de Fransart, Fouquescourt, La Chavatte et Parvillers-Le-Quesnoy.
- **Le NRO de Rosières-en-Santerre** regroupe les communes de Bayonvillers, Caix, Framerville-Rainecourt, Guillaucourt, Harbonnières, Méharicourt, Rosières-en-Santerre, Vauvillers, Vrély et Wiencourt-l'équipée.
- **Le NRO de Bouchoir / Arvillers** regroupe les communes de Beaufort-en-Santerre, Bouchoir, Folies, Rouvroy-en-Santerre et Warvillers.
- **Le NRO de Cappy / Bray-sur-Somme** pour la commune de Proyart.

LA VOIRIE



Jean Claude LOUVET
Marie Hélène MAILLE



165 kms de voirie communautaire

En 2022....

492 270 € de travaux neufs

57 984 € de nids de poule

2 944 € de travaux de petite maçonnerie

111 680 € de participation pour les travaux accessoires

14 706 € de curage d'avaloirs et réseaux ont été réalisés par la SAUR suite à l'étude de l'AMEVA sur 36 communes

336 450 M2 de fauchage des voies intercommunales



Rue de Méharicourt
Commune de Fouquescourt



Grande Rue
Commune de Maucourt



Rue des écoles
Commune de Caix



Curage d'avaloir

LA MOBILITE



Annick MARECHAL
Bruno ETEVE
David PELTIER (PETR Cœur des Hauts de France)



La loi LOM

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, dite **LOM**, a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) locale.

Les 3 piliers de la loi LOM :

1. Investir plus et mieux dans les transports du quotidien
2. Faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer
3. Engager la transition vers une mobilité plus propre

Afin de mettre en œuvre ces objectifs, la LOM renforce le rôle des Régions, qui sont désormais Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). De ce fait, il revient à présent à la Région Hauts-de-France d'animer les démarches partenariales pour une meilleure coordination entre tous les acteurs de la mobilité : institutions, employeurs, syndicats mixtes, habitants, usagers...

Janvier 2022 : la région délibère sur la création de 10 bassins de mobilité.

Terre de Picardie appartient à 2 comités de bassin : Grand Amiénois- Grand Roye et Saint Quentinnois

Mars 2022 : une nouvelle instance de concertation est mise en place à l'échelle de la Communauté de communes : le **comité local des partenaires** rassemblant les élus, les représentants des employeurs, des usagers et des habitants en vue d'instaurer un dialogue constructif avec la Région, en sa qualité d'AOM par substitution, puisque Terre de Picardie n'a pas pris la compétence mobilité.

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE



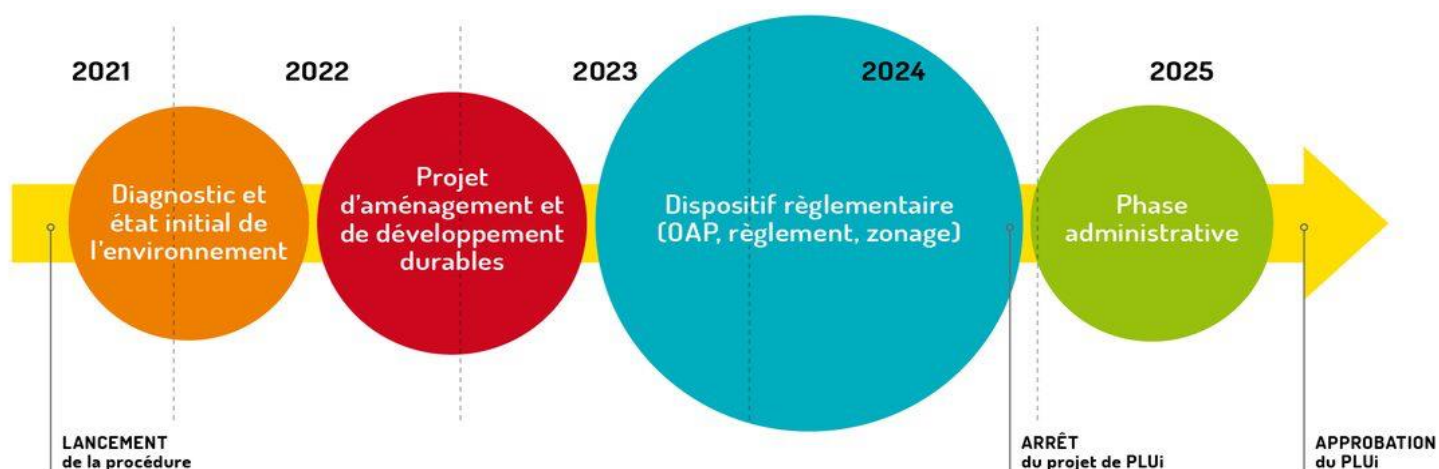
Bruno ETEVE
Béatrice DAUDRE
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui exprime les ambitions du territoire sur l'aménagement et le cadre de vie pour les 10 à 15 années à venir.

Outil de programmation de l'évolution du territoire, de prise en compte de l'environnement et de la protection du patrimoine, le PLUi fixe également les règles à partir desquelles sont instruites les autorisations relatives au Droit Des Sols : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificat d'urbanisme...

ÉLABORÉ EN 5 ANS :



Le PLUi est composé **de plusieurs pièces**, qui s'élaborent **par étape** :

1. Un rapport de présentation, qui expose le **diagnostic** du territoire et analyse **l'état initial de l'environnement**.
2. Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui décline le projet porté par le Territoire à horizon 2030 au sein d'orientations générales.
3. Le **dispositif réglementaire** composé de plusieurs éléments : des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), un règlement écrit et un plan de zonage.
4. Une **phase administrative** : Les Personnes Publiques Associées (Etat, Région...) sont amenées à donner leur avis écrit sur le projet de PLUi, puis les habitants lors de l'enquête publique.

Afin d'aboutir à un document partagé par tous ses usagers, l'élaboration du PLUi fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des personnes intéressées : habitants, chefs d'entreprises, commerçants, actifs, associations, agriculteurs...

Cette phase de concertation se déroule jusqu'à la fin de la phase d'étude, qui est marquée par l'arrêt du projet de PLUi révisé par le Conseil communautaire. Cet arrêt du projet est accompagné d'un bilan de la concertation.

En 2022 : LA PREMIÈRE ÉTAPE DU PLUi : LE DIAGNOSTIC

À QUOI SERT LE DIAGNOSTIC ?

Le diagnostic du PLUi est la première étape de l'élaboration d'un PLUi : il dresse le bilan du territoire, en analyse l'organisation, les points forts, les dysfonctionnements, les manquements, et les points à améliorer. Cette analyse se fait par thématique (habitat, paysage, économie, équipements publics, mobilités, architecture, risques naturels, performances énergétiques...) et est illustrée de graphiques, schémas, photos et cartographies permettant à tous de le comprendre.

Le diagnostic a été finalisé à l'automne 2022.

Lien : www.terredepicardie.fr

ET MAINTENANT ? LES PROCHAINES ÉTAPES

Le diagnostic étant fini, il est désormais temps de se pencher sur la prochaine étape de l'élaboration du PLUi : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire.

Le PADD vient définir les grandes orientations thématiques du territoire de Terre de Picardie pour les 10 à 15 prochaines années. Il formule ainsi les ambitions politiques qui seront celles des 43 communes du territoire en matière d'aménagement, d'urbanisme, de démographie, de mobilités, d'environnement...

Ce document est le socle du PLUi : à partir de ces orientations nous pourront élaborer le dispositif réglementaire, qui à terme sera celui auquel seront soumises toutes les autorisations d'urbanisme.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)



Annick MARECHAL
Béatrice DAUDRE
Justine LECOMTE (PETR Cœur des Hauts de France)



Le PCAET est un outil de planification qui a pour objectif :

- d'atténuer le changement climatique,
- de développer les énergies renouvelables
- et de maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants.

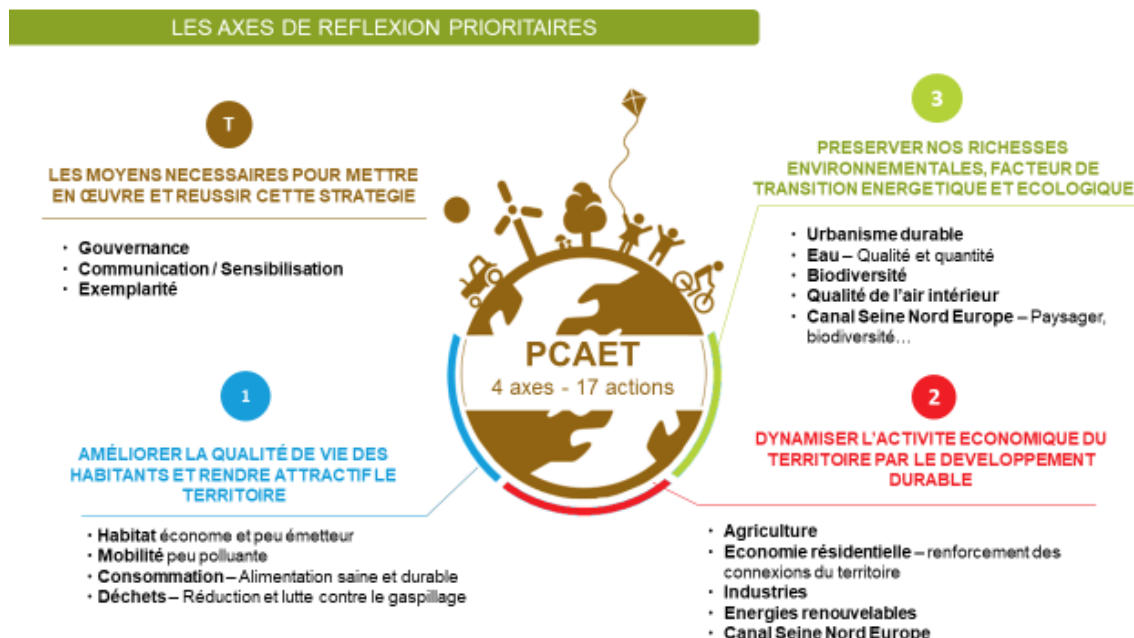
Son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...).

Octobre - Novembre 2020 : Terre de Picardie organise une large concertation avec les acteurs du territoire de manière à travailler ensemble les actions du Plan Climat. L'objectif était de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic.

Novembre 2021 : Validation du plan d'actions par les élus de Terre de Picardie :



Novembre 2022 : Une consultation publique, sous format papier et électronique, est organisée du 14 novembre au 16 décembre 2022 pour recueillir les avis sur le projet de PCAET.

A l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat Air Energie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil Communautaire de Terre de Picardie en juin 2023.

L'OPAH



Bruno ETEVE
Béatrice DAUDRE
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

Depuis le 15 septembre 2020, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est mise en place sur les territoires des Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie pour une durée de 5 ans.

Cette opération, financée par les deux Communautés de Communes, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

399 logements minimum à réhabiliter sur 5 ans :

- **344** logements occupés par leur propriétaire (dont **120** pour Terre de Picardie)
- **40** logements locatifs appartenant à des propriétaires bailleurs privés (dont **13** pour Terre de Picardie)
- **15** logements dans le cadre de l'aide spécifique « primes sortie de vacance » dont **5** pour Terre de Picardie.

Membres de la commission :

- P. Cheval, Président
- B. Etévé, Vice-président
- F. Maille-Barbare Déléguée titulaire de la commune de Rosières
- T. Linéatte, Vice-président, délégué titulaire de la commune de Chaulnes
- S. Scribe, Déléguée titulaire de la commune de Caix
- JL Maillard, Délégué titulaire de la commune de Dompierre Becquincourt
- G. Sciascia, Déléguée titulaire de la commune d'Harbonnières
- JC Louvet, Vice-président, délégué titulaire de la commune de Proyart
- D. Jacob, Délégué titulaire de la commune de Assevillers
- JM Adde, Délégué titulaire de la commune de Vrély

En 2022

<u>Terre de Picardie</u>	
En nb de logements réhabilités	Année 2022
Aides aux travaux	27
dont aides aux travaux PO	26
Dont Rénovation entre 25 et 35%	0
Dont rénovation énergétique supérieure à 35%	22
Dont autonomie	4
Dont travaux lourds PO	0
Dont lutte contre l'habitat moyennement dégradé PO	0
dont aides aux travaux PB	0
• dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	0
• dont logements indignes ou très dégradés	0
• dont lutte contre l'habitat moyennement dégradé	0
dont sortie de vacance (Primes PO/PB)	1

21 632 € d'aides aux travaux versées :

- **20 632 €** pour les propriétaires Occupants pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique
- **1 000 €** pour les propriétaires Bailleurs pour les travaux de réhabilitation lourde

LE FISAC



Philippe CHEVAL
Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)

En 2022

L'opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été mise en place pendant une durée de trois ans et demi sur le périmètre des Communautés de Communes Terre de Picardie et Haute Somme. Cette opération, dont la fin a été repoussée à juin 2023, a connu un vif succès.

Elle a permis notamment aux artisans, commerçants et entreprises de services éligibles de bénéficier de subventions. Cette **aide à l'investissement**, d'un montant de 30% ou 40% du montant HT investi, a ainsi participé à la modernisation et au développement de l'activité sur le territoire.

Pose d'une nouvelle vitrine, remplacement d'une enseigne, achat d'une ligne de vente plus moderne, rénovation globale du commerce, acquisition d'équipements professionnels divers...sont autant de projets qui ont pu être financés par ce dispositif.

Plus de 200 000 €, cofinancés à parts égales par l'Etat et les Communautés de Communes concernées, **étaient déjà alloués**.

Pour Terre de Picardie, le bilan est le suivant :

- **14** artisans, commerçants ou entreprises de services bénéficiaires
- **77 213 €** d'aides versées :
 - o 38 606,51 € par Terre de Picardie
 - o 38 606,51 € par l'Etat
- **10** dossiers de rénovation de l'espace de vente
- **4** dossiers d'achat d'équipements professionnels
- **233 751 €** de travaux générés et réalisés par des artisans ou d'achats effectués (pour les dossiers propres à Terre de Picardie)
- **739 745 €** de travaux générés et réalisés par des artisans ou d'achats effectués (pour les dossiers des deux Communautés de Communes réunies)

Ces derniers chiffres rendent compte de l'effet levier de l'opération et de son importance en termes de retombées économiques pour l'ensemble de nos territoires.

PETITES VILLES DE DEMAIN



Philippe CHEVAL
Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)

Un programme national

Depuis le 6 septembre 2021, les communes de Rosières-en-Santerre et Chaulnes ont intégré, en binôme, le programme Petites Villes de Demain.

Ce dispositif, mis en place par l'Etat, répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter le rôle moteur des communes sélectionnées dans le développement du territoire.

En effet, les « Petites Villes de Demain » ont été choisies parce qu'elles exercent des fonctions de centralité, rayonnent sur un territoire plus vaste et sont sources de dynamisme économique, patrimonial, culturel et social. Mais elles connaissent parfois des difficultés d'attractivité, d'habitat dégradé ou de vitalité commerciale, par exemple.

Le dispositif vise donc à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales pour redynamiser et réinvestir leur centre-bourg.

En 2022 des premières réalisations concrètes !

Bénéficier de ce label c'est s'assurer d'un accompagnement spécifique de l'Etat, mais également de celui de nombreux autres partenaires publics associés au programme.

Ce dernier se traduit donc par un accès facilité aux aides financières, permettant ainsi la concrétisation des projets portés par les municipalités. Les co-financeurs traditionnels que sont l'Etat, la Région Hauts de France et le Département de la Somme portent une attention particulière sur différents projets au sein des deux communes, à savoir :

- la requalification de la friche Maréchal à Rosières-en-Santerre,
- la réhabilitation d'une ancienne cellule commerciale et de la création d'un parc de loisirs et de rencontre à Chaulnes
- ou encore le renouvellement de la signalétique qui constitue un projet commun aux deux communes.

L'autre atout du programme consiste dans le soutien offert en matière d'ingénierie. De manière très concrète l'adhésion du binôme au dispositif a déjà permis le recrutement d'un chef de projet, poste subventionné par l'Etat, dont la mission principale est d'accompagner la collectivité sur le plan stratégique et dans la mise en œuvre des projets.

Chaulnes a également signé une convention avec le CEREMA, qui lui permet de bénéficier gratuitement de l'expertise de ce dernier dans le cadre du réaménagement du secteur gare collègue.

L'AIDE A DOMICILE

Le Département imposant aux structures d'aide à la personne de réaliser un minimum de 150 000 h de prestations par an pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier maximal, Terre de Picardie a décidé de confier la gestion de ce service d'aide à la personne à l'association St Jean ainsi qu'à l'ADMR de Nesle **depuis le 1/01/2018**.

Les heures de prestation peuvent être financées par :

- Le département (APA : aide personnalisée à l'autonomie) avec une participation du bénéficiaire en fonction des revenus et un nombre d'heures défini en fonction des besoins et du niveau de dépendance (fixé par le département).
 - Les caisses de retraite (uniquement du ménage)
 - Les mutuelles (souvent en sortie d'hospitalisation)
 - Le bénéficiaire en fond propre
- Il existe 2 modes :
- Le prestataire : l'aide à domicile est salariée de l'association qui organise les interventions
 - Le mandataire : Le bénéficiaire est l'employeur particulier de son aide à domicile et l'association l'accompagne dans les démarches administratives.

En 2022...

55 813 heures de prestation réalisées pour **313 bénéficiaires** en prestataire et,

8 118 heures pour **39 bénéficiaires** en mandataire

34 personnes de Terre de Picardie accompagnées en 2022 par l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer).

7 personnes atteinte d'une sclérose en plaque, maladie de Parkinson accompagnées par les services de l'ESPRAD (Equipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation à Domicile)

4 679 repas livrés

795 heures de jardinage réalisées

12 Cafés des aidants à Chaulnes

9 sorties culturelles à destination des habitants de Terre de Picardie

Octobre 2022 : organisation de la semaine bleue (spectacles, forum bien être à la Médiathèque de Chaulnes)

LA COMMUNICATION



Philippe CHEVAL
Béatrice DAUDRE
Cécile METGY

La refonte du site internet

Doté d'un design épuré, ce nouveau site se veut plus ergonomique, plus complet et plus informatif. Il sera « responsive », c'est-à-dire adapté pour tous supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone).

Parmi les nouveautés : l'accès rapide à un ensemble d'informations pratiques, une carte du territoire interactive, des thématiques enrichies : Enfance et jeunesse, « Culture » Cadre de vie », « Environnement-Déchets »

Les actualités auront la part belle sur la page d'accueil, en lien avec les réseaux sociaux sur lesquels notre territoire est actif. Le téléchargement de document sera simplifié.

Site internet : www.terredepicardie.fr

Les outils de communication

Intra Muros

Juillet 2022 : Terre de Picardie a acté et voté la prise en charge de l'abonnement de l'application IntraMuros pour l'ensemble des 43 communes de son territoire qui bénéficient de cet outil.



Le MAG

En 2022, 2 numéros du MAG de terre de picardie ont été distribués à 9 200 exemplaires chacun



LES SUBVENTIONS

CULTURE

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE	90 000 €
SOCIETE DE MUSIQUE LES AMIS REUNIS	3 000 €
COMITE ENTENTE ROSIERES-ASSEL	2 000 €
SOCIETE DE LONGUE PAUME DE CHAULNES	1 000 €
	96 000 €

ECONOMIE

TRESORS DU SANTERRE MARCHE DU TERROIR	1 500 €
PARTENAIRES DU SANTERRE	1 500 €
SARCOM DEVELOPPEMENT	14 000 €
	17 000 €

EVD

AIR	25 000 €
	25 000 €

SCOLAIRE

FAMILLES RURALES DE CHAULNES	8 000 €
FAMILLES RURALES DE DOMPIERRE	3 000 €
COMMUNE DE PROYART (CENTRE DE LOISIRS)	2 500 €
ECOLE PRIVEE SAINTE FAMILLE	62 080 €
LA PREVENTION ROUTIERE	500 €
	76 080 €

SOCIAL

ASSOCIATION ST JEAN (1,45 €/hab)	25 811 €
ASSOCIATION ADMR DE NESLE (1,45 € /hab)	1 442 €
	27 253 €

LES PARTENAIRES

Organismes	Délégués	Contribution 2021	Contribution 2022
<p>SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères)</p> 	<p>Titulaires : F. Gorlier, A. Marechal, Ph. Cheval, F. Massias, D. Pioche Suppléants : JP. Avenel, JM. Adde, M. Baillon, E. Proot, C. Balcone</p>	519 393 €	587 653 €
<p>PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)</p> 	<p>Titulaires : M. Crappier, B. Etévé, A. Marechal, G. Caron, A. Cauchois, G. Sciascia, Ph. Cheval Suppléants : C. Rouvroy, T. Linéatte, F. Maille-Barbare, R. Billoré, N. Latapie-Copé, D. Domont, C. Beaufils</p>	130 585 €	148 952 €
<p>OTHS (Office de Tourisme Haute Somme)</p> 	<p>Titulaires : B. Etévé, JC. Louvet, M. Crappier, Ph. Cheval, C. Rouvroy, M. Baillon, F. Gorlier Suppléants : S. Decroix, J. Normand, R. Billoré, C. Choukair, T. Lineatte, A. Maréchal, R. Nieto</p>	77 269 €	77 269 €
<p>MEEF (Maison de l'Emploi et de la Formation)</p> 	Ph. Cheval	14 543 €	14 774 €

<p>SOMME NUMERIQUE (Syndicat mixte d'aménagement numérique) </p>	<p>C. Beaufils C. Lebrun</p>	<p>12 474 €</p>	<p>12 397 €</p>
<p>INITIATIVE SOMME (Réseau associatif de créateurs d'entreprise) </p>	<p>Ph. Cheval</p>	<p>9 309 €</p>	<p>9 234 €</p>
<p>AMEVA (Syndicat mixte d'aménagement Hydraulique du bassin versant de la Somme) </p>	<p>JC. Louvet H. Trientz</p>	<p>9 134 €</p>	<p>9 116 €</p>
<p>AGROSPHERE Association au service des entreprises agroalimentaires régionales </p>	<p>Ph. Cheval</p>	<p>1 200 €</p>	<p>1 200 €</p>
<p>FDE (Fédération Départementale d'Electricité) </p>	<p>A. Maréchal, JM. Adde</p>	<p>1 137 €</p>	<p>17 398 €</p>
<p>ADCF (Association des Communautés de France) </p>	<p>Ph. Cheval</p>	<p>1 952 €</p>	<p>1 939 €</p>
<p>CNAS (Centre national d'Actions Sociales) </p>	<p>N. Latapie-Copé</p>	<p>31 273 €</p>	<p>31 895 €</p>
<p>MARPA (Maison d'Accueil et de résidence pour les Personnes Agées) </p>	<p>Ph. Cheval , F. Maille –Barbare B. Etévé, A. Cauchois , X. Schnéblé, H. Trientz</p>		
<p>ASSOCIATION SAINT JEAN </p>	<p>C. Choukair, N. Latapie-Copé, B. Etévé, Ph. Cheval</p>	<p>25 550 €</p>	<p>25 811 €</p>
<p>ADMR </p>		<p>1 437 €</p>	<p>1 442 €</p>
<p>air ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE </p>	<p>Ph.cheval</p>		<p>25 000 €</p>

